

OCTOBRE 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Mairie fermée	2	3 	4 Zumba 19h	5	6 Messe 19h00
7	8 Action de grâces	9	10 	11 Zumba 19h	12	13 Messe 19h00
14	15	16	17 	18 Zumba 19h	19 PURGE 	20 Messe 19h00
21	22	23	24 	25 Zumba 19h	26	27 Messe 19h00
28  CHANGEMENT D'HEURE PASSAGE À L'HEURE D'HIVER DIMANCHE 28 OCTOBRE 2018 À 01H00 (HEURE D'ÉTÉ) À 02H00 (HEURE D'HIVER)	29	30	31 			

NOVEMBRE 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 Zumba 19h	2	3 Messe 19h00
4	5 Séance du Conseil à 20h00	6	7 	8 Zumba 19h	9	10 Messe 19h00
11	12	13	14 	15 Zumba 19h	16	17 Messe 19h00
18	19	20	21 	22 Zumba 19h	23	24 Messe 19h00
25	26	27	28 	29	30	

Le Bulletin Majellois



Volume 13 numéro 6 - octobre / novembre 2018

Des nouvelles du Conseil municipal....

Lors de la séance de septembre, les membres du Conseil ont résolu de renouveler le contrat avec la firme GESTIM inc. pour les services en urbanisme.

Un contrat a été donné à Construction Mathieu Laramée afin de procéder à certains travaux de réfection qui seront effectués prochainement au Centre de services municipaux.

Suite à la visite de M. Pierre Goulet relativement à la détection des fuites sur le réseau d'aqueduc, nous sommes heureux d'apprendre que notre réseau est en très bonne santé.

FÊTE DE NOËL

Le Comité des loisirs sont heureux de vous inviter à la fête de Noël des enfants qui aura lieu le dimanche 2 décembre 2018 de 13h à 16h avec la pièce de théâtre *Un bizou pour Noël*. Vous devez **obligatoirement** inscrire votre/vos enfant(s) sur le formulaire qui se trouve dans ce bulletin ou sur notre site internet afin qu'il(s) puisse(nt) recevoir un cadeau lors de la visite du père Noël. Date limite pour les inscriptions : 10 novembre 2018.



DRAGS DE MOTONEIGE À SAINT-GÉRARD-MAJELLA

Le samedi 26 janvier 2019 aura lieu une journée de Drags de motoneige à St-Gérard-Majella qui se terminera avec un spectacle de Steeve Desmarais. Nous sommes à préparer l'évènement. Si vous désirez vous impliquer en tant que bénévole ou pour toute information, veuillez communiquer avec le bureau municipal au (450) 789-5777 avant le 15 novembre prochain.

Georges-Kenri Parenteau, maire



COLLECTE DE BRANCHES

Dans le but de contrer l'agrite du frêne, il y aura une collecte de branches les mercredis 24 octobre et 28 novembre 2018. Les branches doivent être attachées en paquet de moins de 1,5 m (5 pieds) de long et un poids de moins de 25 kg (55 lbs).

Centre de services municipaux

444, rang St-Antoine
Saint-Gérard-Majella (Québec) J0G 1X1
Téléphone : 450 789-5777
Télécopieur : 450 789-0065

Courriel : info@munistgerardmajella.com
Site web : www.saintgerardmajella.ca
facebook : Municipalité Saint-Gérard-Majella

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi et mardi de 8h à 16h
Mercredi et vendredi de 8h à 12h

Membres du conseil municipal 2017-2021

Maire

Georges-Henri Parenteau 450 789-2617
ghparenteau@pierredesaurel.com

Conseillers

Éric Tessier 450 789-0947	Responsable de la voirie
Yvan Côté 450 789-2146	Substitut à la Régie d'incendie Pierreville / SFL
Louis St-Germain 450 789-0038	Responsable des loisirs
Jacques Mondou 450 789-5667	Régie incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac
Jean Beaubien 450 789-0843	Régie incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac Responsable de l'aqueduc
Claude Villiard 450 789-3143	Politique familiale et des aînés

Employés municipaux

Direction générale : Anny Boisjoli
Urbaniste : Dominic Dionne
Voirie : Serge Lebrun

Services aux citoyens

SPAD : 855 472-5700
Bureau de poste : 450 789-2317
Coop de santé Shoener/Jauvin : 450 568-3296
COOP internet Pierre-de Saurel : 450 782-3306
Transport adapté et collectif : 450 746-7827
Presbytère : 450 789-2115



Vie paroissiale Saint-Gérard-Majella



Célébration de première communion

Dimanche le 18 novembre à 10h00, en l'église de Saint-David, près d'une trentaine de jeunes de notre paroisse (Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska) et de paroisses avoisinantes, vont célébrer leur première communion ; pour cette occasion, les horaires de messe du dimanche sont changés ; à Yamaska, la messe de 9h30 est supprimée, à Saint-David, la messe de 10h45 est déplacée à 10h00 et la messe du samedi soir à Saint-Gérard-Majella est à la même heure, 19h00.

C'est une occasion pour remercier toute l'équipe de catéchètes qui accompagnent les jeunes dans leur préparation à la célébration de leur première communion : Mmes Lise Daigneault, Véronique Salvas, Line Desrosiers, Martine Farly, Jolyanne de Tonnancour et Alexandra Leduc. À cette équipe s'ajoutent quelques bénévoles qui donnent un coup de main ; Mmes Colombe Théroix pour le chant, Solange Bérard et son équipe pour divers services. À toutes ces personnes, en mon nom personnel, au nom des paroissiennes et paroissiens de Saint-Michel, un merci sincère.

Opération dîme 2018-2019

Grâce à Mme Solange Bérard et toute son équipe, l'avis de dîme 2018-2019 a pu être envoyé dans les délais prévus dans toutes les maisons de la paroisse Saint-Michel avant la fin du mois de septembre. Merci à Solange et son équipe pour son service.

La dîme est cette contribution annuelle financière des paroissiennes et paroissiens qui permet à la Paroisse de continuer à offrir les services religieux (baptêmes, eucharisties, mariages, funérailles), de préparation des enfants et jeunes aux sacrements (1^{ère} communion, pardon, confirmation) et d'annoncer Jésus Christ dans notre milieu.

Assemblée générale des paroissiennes et paroissiens de Saint-Michel.

Une assemblée générale des paroissiennes et paroissiens de la paroisse Saint-Michel, comprenant les municipalités de Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska, aura lieu le dimanche 16 décembre IMMÉDIATEMENT après la messe de 10h45 à l'église de Saint-David afin d'élire deux nouveaux marguilliers.

Célébrations religieuses au Centre de services municipaux de Saint-Gérard-Majella.

Depuis l'ouverture du Centre, avec accord et approbation du diocèse de Nicolet, la Municipalité Saint-Gérard-Majella est autorisée à louer son Centre de services pour les célébrations religieuses (messes et baptêmes) et services religieux (mariages et funérailles) au même titre qu'une église paroissiale. Les personnes désirant louer le Centre pour une célébration ou un service religieux (baptême, mariage, funérailles) peuvent communiquer avec le secrétariat de la municipalité pour les modalités et coût de location (450) 789-5777.

En plus d'ouvrir son Centre pour des activités religieuses, le Centre est aussi en mesure d'accueillir des familles, des mouvements ou groupes qui cherchent un local pour une célébration ou réunion quelconque. Pour informations, (450) 789-5777.

LIONEL EMARD, PTRE-CURÉ

Société Alzheimer

RIVE-SUD

SERVICES AUX FAMILLES

POINT DE SERVICE DE SOREL-TRACY

Information : Par téléphone, par courriel ou par de la documentation, les personnes atteintes et leurs proches peuvent obtenir de l'information sur la maladie d'Alzheimer et sur nos services.

Formation : L'objectif des ateliers de formation en groupe est d'outiller et d'informer les proches aidants en leur permettant d'acquérir des moyens de faire face à leur situation et possiblement de l'améliorer.

Soutien : Du soutien et de l'accompagnement dans les démarches sont disponibles dès le début de l'apparition des symptômes et tout au long de la maladie. Ce soutien peut se faire par téléphone et lors de rencontres individuelles ou familiales. Les café-rencontres permettent le soutien par les pairs, guidés par la conseillère aux familles.

Nous joindre

Point de service Sorel-Tracy
369, boulevard Fiset, bureau 202
Sorel-Tracy Québec J3P 3R3
Tél. : 450-742-7333

Bureau principal Longueuil
1160 boulevard Nobert
Longueuil Québec J4K 2P1
Tél. : 450-442-3333

Point de service Brossard
6955 boul. Taschereau, bureau 004
Brossard Québec J4Z 1A7
Tél. : 450-445-6660



Pour des informations supplémentaires
consultez notre site Web :

www.alzheimerrivesud.ca

La Société Alzheimer Rive-Sud est un organisme à but non lucratif dont la mission est de soutenir, d'aider et d'accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ainsi que leurs proches aidants.

AVIS DE PURGE - VENDREDI LE 19 OCTOBRE 2018



AUX PERSONNES DESSERVIES PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

Le vendredi 19 octobre 2018, la municipalité procèdera au rinçage des réseaux d'aqueduc afin de s'assurer de vous offrir une eau potable de qualité et pour effectuer la maintenance préventive des conduites ainsi que son réseau.

Notez qu'il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau avant la consommation. Cette intervention de maintenance est effectuée afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau d'aqueduc municipal. En cas de doute, sur la consommation ou l'utilisation de l'eau, nous vous suggérons de communiquer avec le bureau municipal au (450) 789-5777.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.



13 OCTOBRE JOURNÉE NATIONALE DE RECONNAISSANCE DES POMPIERS

Les élus de la MRC de Pierre-De Saurel tiennent à souligner le travail exceptionnel et l'engagement des pompiers desservant la région.

Merci à ces femmes et ces hommes formés qui travaillent avec professionnalisme pour assurer notre sécurité au quotidien.

MEUBLES À VENDRE

La municipalité désire se départir de certains meubles :



Petit bureau
d'ordinateur en coin.



31 chaises de
plastiques empilables.

**Si vous êtes intéressés par ces articles, veuillez
communiquer avec le bureau municipal au (450) 789-5777.**

SEREZ-VOUS DES NÔTRES ?

- Pour connaître ce qui s'en vient chez Desjardins et à votre Caisse
- Pour nous faire part de vos besoins et de vos attentes envers la Caisse
- Pour nous partager des idées de projets que nous pourrions appuyer pour développer votre communauté
- Ou juste pour le plaisir de partager un café et un dessert ensemble

Votre Caisse vous convie à une rencontre d'échange:

DATE : 23 octobre

HEURE : 18 h 30

LIEU : Centre communautaire
10, rue du Centre communautaire
Saint-François-du-Lac (Québec)

Formule interactive. Venez jaser avec la direction et les dirigeants de la Caisse.

Café et desserts seront offerts PRIX DE PRÉSENCE

Une confirmation de votre présence d'ici le 12 octobre serait grandement appréciée au 819 293-8570 poste 7462130 ou france.pinard@desjardins.com

On vous attend en grand nombre.

 **Desjardins**
Caisse de Nicolet



FÊTE DE NOËL

DIMANCHE LE 2 DÉCEMBRE 2018
DE 13H00 À 16H00

« Du plaisir en famille »

Le Comité des loisirs de la municipalité de Saint-Gérard-Majella vous invite à la **fête de Noël** des enfants de la municipalité au Centre de services municipaux.

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

13h00 Arrivée des jeunes et de leur famille
13h30 Pièce de théâtre *Un bizou pour Noël*
14h30 Dépouillement de l'arbre de Noël

*** INSCRIPTION OBLIGATOIRE pour tous les enfants à retourner au bureau municipal avant le 10 novembre 2018.

Nom de l'enfant : _____ Âge : _____
Nom de l'enfant : _____ Âge : _____
Nom de l'enfant : _____ Âge : _____

Téléphone : _____

À retourner au bureau municipal au 444, rang St-Antoine à Saint-Gérard-Majella ou par courriel à info@munistgerardmajella.com avant le 10 novembre 2018.

***L'enfant doit être inscrit et présent pour recevoir son cadeau.*

**RESTEZ LOIN
DE LA
GRIPPE
FAITES-VOUS VACCINER!**

**CLINIQUE DE VACCINATION
ANTIGRIPPALE 2018**

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

à partir du 15 octobre 2018
au 1-833-737-6606
ou sur le site Internet au
www.clicsante.ca



**BRÛLAGE
de feuilles
mortes
NON!**



Optez plutôt pour des solutions écologiques !



Municipalité Saint-Gérard-Majella

AVIS PUBLIC

Avis de dépôt du rôle d'évaluation foncière

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2019, 2020 et 2021, a été déposé à mon bureau le 6 septembre 2018, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 444, rang St-Antoine à Saint-Gérard-Majella, durant les heures d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2019;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
M.R.C. de Pierre-De Saurel
50, rue du Fort
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 273-18 de la M.R.C. de Pierre-De Saurel et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Gérard-Majella, le 6 septembre 2018

Anny Boisjoli
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Téléphone : 450 789-5777 - Télécopieur : 450 789-0065
444, rang Saint-Antoine, Saint-Gérard-Majella (Québec) G0S 1X1

info@munisgerardmajella.com
www.saintgerardmajella.ca